



Liège le 15 février 2010

La Fédération liégeoise du PS a rencontré la FGTB et des demandeurs d'emploi qui lui ont fait part de leurs craintes et désidérata. La Fédération liégeoise du PS soutient le combat de ceux-ci et rappelle que nous vivons une crise économique qui découle d'un libéralisme incontrôlé.

En plus de ces pertes d'emplois, elle crée de nombreux problèmes sociaux tels que l'absence de perspectives pour les jeunes ou les demandeurs d'emploi et des pressions sur les travailleurs en place.

Nous sommes loin d'une période de plein emploi. En effet, il existe 25 demandeurs d'emploi pour une seule offre de travail convenable. Le plan fédéral d'accompagnement des demandeurs d'emploi doit être totalement revu. On doit réformer de manière approfondie le dispositif de contrôle de la disponibilité des chômeurs. Nous voulons un réinvestissement de moyens dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi et dans le développement de nouvelles initiatives visant à favoriser la création d'emplois de qualité.

Nous voyons un nombre d'exclusions sans cesse croissant. Ces exclusions de l'Onem aboutissent, dans 38% des cas, par une prise en charge par le CPAS. Prise en charge pour laquelle le CPAS est en manque de moyens financiers et humains.

Ce transfert de charge du Fédéral vers les CPAS grève le budget de ces derniers et donc de leur commune et entraîne une mise à mal de leur politique générale.

Il convient que le Fédéral assure intégralement les conséquences financières des décisions qu'il prend.

La Fédération liégeoise du PS exige une lutte contre le chômage et non contre les chômeurs.

La Fédération liégeoise du PS demande au Gouvernement fédéral de revoir son plan d'accompagnement des chômeurs et de prévoir, dans l'attente de solutions structurelles, des financements pour toutes les personnes qui se retrouveraient à charge des CPAS actuellement.

Pour l'avenir, nous demandons au Gouvernement fédéral de repenser le système des sanctions/suspensions afin qu'il n'y ait plus de transfert de charge vers les CPAS. Si sanction il doit y avoir, celle-ci doit se faire au sein de l'Onem (à l'exception des sanctions définitives lorsqu'elles sont justifiées).

Place Sainte-Véronique, 8

B-4000 Liège

T. +32 4 252 66 11

F. +32 4 252 50 43

info@psliege.be

www.psliege.be

N° comptes : 000-0758225-73 / 877-8578601-31



Liège le 15 février 2010

La Fédération liégeoise du PS demande au Gouvernement régional qu'il évalue de manière qualitative le plan d'accompagnement des chômeurs dans le cadre des missions du Forem et ce, afin d'assurer un accompagnement individualisé de qualité.

La Fédération liégeoise du PS demande qu'une conférence interministérielle soit organisée dans les plus brefs délais, afin de mettre autour de la table l'ensemble des ministres concernés et de réformer de manière radicale le processus du plan d'accompagnement pour permettre l'insertion dans l'emploi et non l'exclusion.

Marc Sombrefe
Secrétaire fédéral.

Willy Demeyer
Président fédéral.

Place Sainte-Véronique, 8
B-4000 Liège
T. +32 4 252 66 11
F. +32 4 252 50 43
info@psliege.be
www.psliege.be
N° comptes : 000-0758225-73 / 877-8578601-31